

GUIDE DU FORMATEUR

Hygiène et prévention des infections en établissement

Ce guide accompagne les formateurs et formatrices de Gérontosud Humanisud intervenant en établissement (EHPAD, SSIAD, hôpitaux, crèches). Il rappelle les règles d'hygiène de base à respecter pour se protéger, protéger les résidents/patients/enfants accueillis, et limiter la propagation d'infections lors des interventions.

1. Avant l'intervention

- Se renseigner auprès de l'établissement sur les consignes en vigueur le jour de la session (épidémie saisonnière en cours, mesures renforcées, port du masque).
- Reporter son intervention et en informer l'organisme en cas de symptômes évocateurs d'une infection contagieuse (fièvre, toux, diarrhée, éruption cutanée) : mieux vaut décaler une session que d'exposer un public vulnérable.
- Vérifier que ses vaccinations recommandées pour l'exercice en établissement de santé/médico-social sont à jour.

2. Règles d'hygiène de base

Hygiène des mains

- Se laver les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique en arrivant dans l'établissement, avant et après tout contact avec du matériel partagé.
- Éviter de se toucher le visage pendant l'intervention.

Tenue

- Tenue propre, sobre, permettant si besoin d'appliquer les protocoles de l'établissement (manches courtes ou relevées en zone de soins, pas de bijoux aux mains/poignets si l'établissement le demande).
- Respecter le port des équipements de protection demandés par l'établissement (masque, surblouse) même s'ils ne sont pas systématiques en formation.

Matériel

- Nettoyer ou désinfecter le matériel pédagogique réutilisable entre deux groupes (stylos, supports plastifiés, mannequins de formation gestes et postures).
- Éviter de faire circuler un même objet (stylo, feuille) entre plusieurs stagiaires sans désinfection en période d'épidémie déclarée dans l'établissement.

À retenir

- En cas de doute sur une consigne d'hygiène spécifique à un établissement, se référer à l'équipe soignante ou à l'encadrement sur place : les protocoles peuvent varier d'un établissement à l'autre.
- La vigilance du formateur fait partie de la protection du public accueilli, souvent fragile (adultes âgés, personnes malades, jeunes enfants).

3. Conduite à tenir en cas d'épidémie déclarée

- Grippe, gastro-entérite, gale, Covid ou autre agent infectieux : suivre les consignes spécifiques transmises par l'établissement (renforcement des mesures barrières, report éventuel de certaines activités de groupe).
- En cas de doute sur la tenue ou non d'une session dans un établissement en période d'épidémie, contacter l'organisme, qui échangera avec l'établissement sur la conduite à tenir.
- Signaler à l'organisme toute situation où l'intervention a dû être adaptée ou écourtée pour raison sanitaire, afin d'assurer le suivi de la prestation.

4. Rappel

Ces règles s'inscrivent dans la continuité des protocoles d'hygiène propres à chaque établissement client, qui restent prioritaires sur les recommandations générales de ce guide. Elles contribuent à la qualité et à la sécurité des interventions de Gérontosud Humanisud auprès de publics souvent vulnérables.

Document interne Gérontosud Humanisud — à destination des formateurs et formatrices intervenant pour l'organisme.